



Rev. A. H. Paquet, St-Casimir Co Portneuf

Nos. 9 et 10. 25 NOVEMBRE 1892.

— LA —

KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE :

<i>Amélie Panet</i>	DE RAINVILLE
<i>Eustache Lambert</i>	J.-EDMOND ROY
<i>Un pionnier de la musique aux Bois-Francis</i>	J.-É. PRINCE
<i>Notre-Dame de Lorette (suite et fin)....</i>	P.-J. BÉDARD, Prêtre
<i>Boisvert</i>	ERNEST GAGNON
<i>Un confesseur de la foi en Acadie...</i>	L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN
<i>Québec au temps passé (suite).....</i>	L'HON. THS CHAPAIS

QUÉBEC
 LEGER BROUSSEAU, Editeur
 11 & 13, rue Buade

*On s'abonne a la KERMESSE chez M. Leger Brousseau,
11 & 13, rue Buade, a Quebec. Prix de la souscription : \$1.00 pour
les dix numeros.*

C. B. LANCTOT,
9, RUE BUADE, QUEBEC

Ornements d'Eglise,

Chasubleries et orfèveries.

Soieries et passementeries,

Mérimos à Soutane, Ceintures, Collets.

Garnitures d'autel, lampes de Sanctuaire,

Chandeliers, Candelabres,

Lustres, Bannières, Drapeaux,

Chemins de Croix Statues de toutes grandeurs,

Images et articles religieux, Huile d'olive,

Encens braize encens. Etc., etc., etc.

 Toute commande adressée à J. M. AUBRY, 9 Rue Buade Québec, sera
remplie promptement.

C. B. LANCTOT,

9, RUE BUADE, QUEBEC,

Rue Notre-Dame, MONTREAL.

ON DEMANDE

On demande des agents pour la ville et la campagne. Bonne commission
payée. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir à Raoul Renault, 46 Rue du Palais,
ou par lettre, Boîte 308, Québec.

LA KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

AMÉLIE PANET

Je voudrais présenter aujourd'hui au lecteur une de nos compatriotes qui mérite d'être connue et appréciée à un haut degré, mais dont le nom et, demeuré jusqu'ici dans un oubli relatif, à cause de l'excessive modestie de celle qui le portait.

C'est en 1859 que je fis la connaissance de cette femme remarquable. Quoique déjà sur le retour de l'âge, elle n'en avait pas moins conservé toute sa distinction d'esprit, toute la vivacité et l'enjouement de son caractère. De suite, elle me subjuga, et je n'ai jamais pu m'affranchir entièrement de cette influence si douce, je l'avoue en toute sincérité. Quoiqu'elle soit disparue depuis tantôt vingt-cinq ans, je pense à elle souvent encore, comme d'ailleurs le font tous ceux qui ont eu l'inappréciable avantage de l'approcher, de l'entendre, de jouir de son intimité. Tous conservent un souvenir parfumé de son intelligence si brillante, de ses vertus aussi modestes que réelles, des charmes fascinateurs de son esprit. Malheureusement, le nombre de ceux qui l'ont connue n'a pas été considérable, car sa vie presque toute entière s'est écoulée dans une sorte de retraite, loin de la société des villes.

C'est aux pieds des Laurentides, à Sainte-Mélanie de D'Aillebout, dans un manoir dont la renommée d'hospitalité s'étendait fort au loin, que s'est écoulée la vie si suave de Madame Von Moll de Berezy, née Amélie Panet. Elle était fille de l'honorable Louis-Antoine Panet, juge de la Cour du Banc du Roi, à Montréal, l'un de ces magistrats savants et intègres qui ont laissé leurs noms dans l'histoire politique et judiciaire de notre pays, et de Marie-Anne Cerré, fille de Monsieur Gabriel Cerré, de la ville de Saint-Louis, dans les Etats-Unis. Elle naquit à Québec, le 27 janvier 1783, et reçut, chez les Dames Ursulines de cette ville, les premiers rudiments de son instruction; puis elle continua ses études à Montréal. Comme on le voit, elle était autant Montréalaise que Québécoise. Quoique ses sœurs, au nombre de trois fussent très-bien douées sous le rapport intellectuel, et mieux partagées au physique que n'était leur aînée, les soins de leur père se concentrèrent particulièrement sur elle, et il ne négligea absolument rien pour lui orner le cœur et l'esprit. Homme érudit, rempli de science, connaissant tout le prix de l'étude et des jouissances qu'elle procure, M. Panet se fit lui-même, en quelque sorte, le précepteur de sa fille, lui enseignant avec une grande sollicitude les diverses branches des connaissances humaines qui lui semblaient propres à

développer, fortifier et embellir cette intelligence d'élite. Aussi, Amélie Panet possédait-elle une infinité de connaissances que les jeunes filles de son temps, et même d'après, ignoraient et ignorent encore complètement. Linguiste émérite, elle était versée dans l'italien, l'allemand et même le latin. Dans le cours de ses études, aussi fortes que variées, les sciences exactes ne l'avaient pas effrayée, les propositions d'algèbre et de mathématique qui d'ordinaire nous inspirent avec raison une certaine terreur, n'étaient pour elle que des raisonnements fort aisés. Toujours guidée par son père bien-aimé, elle avait puisé dans la lecture et la juste appréciation des ouvrages philosophiques du jour, des connaissances très étendues sur l'homme et les choses humaines, ce qui lui permettait de donner à son jugement, si sain d'ailleurs, toute l'envergure dont il était susceptible. Esprit délicat, fortement nourri, elle se rendait compte sans effort aucun, et du premier coup, des problèmes les plus difficiles en apparence.

Spirituelle, enjouée, savante, la conversation de cette femme distinguée avait un charme inexprimable. A l'envi on se groupait autour d'elle pour l'entendre disserter sur les événements, juger des hommes et des choses. Les érudits comme les ignorants subissaient involontairement son prestige, et nul ne s'éloignait d'elle sans regret.

Après son mariage, à l'âge de 32 ans, avec M. William Von Moll Berczy, un homme bien digne de posséder une telle compagne, elle le suivit à Amherstburg, dans le Haut-Canada, mais n'y demeura que peu d'années.

En 1832, son mari, contraint par les circonstances, vint habiter avec elle la terre de D'Aillebout, alors tout à fait au milieu de la forêt, éloignée de toute société. C'est ici qu'ils durent se suffire à eux-mêmes, et ils trouvèrent, en effet, le moyen de couler des jours profondément heureux, tout en faisant le bien parmi leurs censitaires, à qui ils prêchaient d'exemple de mille manières différentes. Le sort en était jeté, Madame Berczy ne devait plus désormais briller dans le monde élégant, mais bien passer la plus belle partie de sa vie dans le séjour agreste où elle s'était retirée pour y couler, avec son mari, qu'elle affectionnait profondément, et ses estimables sœurs, Mesdames Lévesque et Globensky, des jours sereins utilement remplis.

La lettre suivante nous peint lestement le genre de vie qu'elle y mena :

D'Aillebout, 10 nov. 1833.

.....

A part de ce que nous sommes dans le temps de la réception des rentes, qui, suivant une bonne vieille habitante, ne viennent "qu'à la queue du loup", j'ai à faire face de tous côtés, et pour vous donner une idée de ma situation, je dois vous décrire ma journée d'aujourd'hui, et elle est la sœur *besonn* de toutes les autres. Je commence : Je me suis levée au jour pointant pour chasser mes hommes de contre le pôle qu'ils chérissent beaucoup plus que mon ouvrage. J'ai ensuite écrémé le lait, donné le déjeuner aux gens, fait mon café—ma passion mignonne—moi-même pour l'avoir à mon goût ; comme de raison, je l'ai bu.

Faute d'avoir à qui parler durant mon repas, j'ai lu deux pages d'un traité de St Augustin sur la grâce que je n'ai point comprises... J'avais encore une bouchée à expédier, et la dernière ligne de ma lecture à faire, quand deux habitants sont venus apporter leurs rentes. Me voilà maintenant à visiter leur bled, à voir s'il est sec, net, *bon, loyal et marchand*. Après, devant mes propres yeux, je l'ai fait mesurer dans le hangar. Revenu à la maison, j'ai porté cette transaction sur deux livres, et j'ai donné quittance. J'ai retenu quelque temps encore les censitaires pour les questionner à la fin d'apprendre s'ils avaient vendu ou acheté des terres hors la connaissance des seigneurs, et par ce moyen j'ai découvert qu'ils étaient tous deux en faute, ayant, l'un et l'autre, grandement péché contre la loi des *lods et ventes*. J'ai pris acte de ce qu'ils m'ont dit, et n'ai pas manqué de leur faire une verte semonce.

Les voilà partis ; bon, me dis-je, une affaire de plus a été terminée ! Je songe alors qu'à la campagne le dîner presse toujours sur les talons du déjeuner ; j'y pouvois, ainsi qu'à d'autres petits détails du ménage indispensables.

Déarrassé de ce train, je m'affubie de ma *grosse tête* et chausse mes sabots, et je vais voir si l'un de mes chétifs serviteurs, enfant du sol, comme disent les patriotes, avance à battre le grain, ce que je le presse fort à faire, et si un autre bouche bien les trous des étables pour la protection des animaux contre les rigueurs de l'hiver qui s'avance.

Revenu de ma promenade et à peine réchauffée, voici venir deux *sucriers*, — remarquez le joli terme, c'est ainsi qu'on appelle dans nos montagnes les gens qui font du sucre d'érable. — Ils viennent me demander à louer des sucreries, mais elles ont appartenu à d'autres ; on n'est pas certain si ces locataires veulent les remettre au seigneur ; consciencieusement, il faut s'enquérir d'eux de la chose. Mes aspirants locataires y vont, et puis ils me rendent réponse quelque peu entortillée. Pour faire les choses absolument suivant les règles, je les fais aller consulter le garde forest, et lui, aussi prudent que moi, les fait revenir vers moi ; bref, je ne conclus point avec eux ; voilà, cependant, deux grandes heures consommées pour rien ; je m'en chagrine, je suis toute ahurie, et, de plus, toute enfumée, car chaque locataire ou chaque censitaire avec lequel j'ai la bonne chance de conférer a épousé une pipe à laquelle il est très fidèle.

Je m'assieds toute abasourdie ; pourtant au bout de quelques moments, mes idées se rassemblent, et elles me représentent qu'il n'est pas à propos de me reposer ainsi. Sur cela, je m'approche de mon pupitre, et je me mets à travailler à une Requête à la Chambre d'Assemblée dont mon mari a jeté six lignes, en anglais, sur le papier, et mon frère, trois en français, mais écrites en caractères hydrographiques. J'ajuste ces éléments hétéroclites de mon mieux. Au bas de la Requête, ces mots : " Tel que le plan annexé le démontre, " me rappelle que mon travail n'est pas terminé. Mon mari l'a tiré, sans doute, avant son départ, mais il faut en faire un autre pour le Conseil Législatif, puis un troisième pour le Gouverneur. Je me mets en frais de copier le premier, et de laver, ensuite. J'avance joliment dans cet ouvrage, quand le jour vient à tomber ; je n'y vois plus clair, je dépose mon compas et mon pinceau, et j'ordonne qu'on mette un cheval sur la carriole : il faut absolument que j'aille à un petit quart de lieue, avant la nuit, dire un mot à un certain homme. En conséquence, je m'apprete, me jetant un manteau sur les épaules ; mais quoi ? je me sens faible, je ne sais ce que c'est... Tiens, tout à coup, je me rappelle que, poussée par une chose ou une autre, j'ai oublié de dîner ! Mais, la voiture est à la porte, je mangerai à mon retour. Je vas, je reviens, je dine par un souper d'une tasse de thé. Je n'ai encore que moi pour me tenir

compagnie ; elle ne me plaît guère ; je prends mon *St Augustin*, mais, il m'a tant et si bien embrouillé, le matin, que je le *déprends*, et je lis, pour me divertir, les annonces de maisons à louer, et de choses perdues à retrouver, dans une gazette quelconque. Mon souper et ma lecture se ressemblent : je les finis bien vite l'un et l'autre.

Voilà donc, à la fin, le moment arrivé de m'approcher du poêle ; je m'y cantonne ; il faut pourtant que je m'égaie, me dis-je, que je chante un peu, et je ne sais comment, s'en m'en apercevoir, je fais choix de la complainte de la pauvre reine Marie, que je chante trois fois d'un ton mélancolique. Cette vénération prend fin, et me voici à présent occupée à vous fatiguer de la description de ma fatigante journée. Elle servira, du moins, à vous expliquer pourquoi, ayant faim et soif de vous voir, je ne profite pas d'une invitation qui me mettrait à même de satisfaire ces deux désirs.

.....

La maison seigneuriale était une vaste construction en bois, adossée à la montagne, assise sur de verts gazons parfaitement entretenus, entourée de fleurs soigneusement cultivées. De là, la vue portait, d'un côté sur les sombres côteaux voisins, dont l'un était surmonté de la petite église paroissiale, et, de l'autre, sur des champs fertiles couverts de riches moissons. Les maîtres de céans s'y plaisaient. Si madame Berezy eût continué à fréquenter ce qu'on est convenu d'appeler le "grand monde", et se fût manifestée sous son véritable jour, son nom aurait été dans toutes les bouches et son éloge entendu de tous les côtés. La Providence en avait autrement décidé, et elle n'a fait les délices que d'un cercle restreint, mais choisi, dans lequel entraient, entre autres, MM. Jacques Viger, D.-B. Viger, le Chevalier d'Estimauville, les deux Stuart, Louis-Joseph Papineau, Henri Heney, etc. Plusieurs de ces hommes distingués correspondaient fréquemment avec elle, et s'en estimaient heureux. D'autres, la venaient voir et ne la quittaient jamais qu'à regret.

L'espace ne me permet pas de citer ici une assez longue pièce de vers que lui adressait notre archéologue, Jacques Viger, en 1839, au retour de l'une de ses visites, encore sous le charme du gracieux accueil qu'il avait reçu.

Mais c'était surtout de la part de ses censitaires qu'elle était l'objet d'un véritable culte, puis-je dire. Bonne, affectueuse, charitable, sympathique, elle se faisait toute à tous ; elle n'avait que des paroles de compassion et d'encouragement pour ceux qui étaient aux prises avec la souffrance et les adversités de la vie. Sans enfants—elle n'en avait eu qu'un seul, mort en très bas âge,—elle savait puiser dans son large cœur ces sentiments de tendresse maternelle dont il était rempli, et les répandaient à pleines mains sur les autres. Quels efforts ne fit-elle pas, en 1837, pour sauver de l'échafaud un neveu affectionné qui, dans la fougue de la jeunesse, s'était laissé entraîner par le mouvement politique d'alors ? Aussi vit-elle le succès couronner ses pressantes instances auprès de Lord Sydenham, qui bientôt rendit le fils à sa mère éplorée. Combien d'autres, que je pourrais nommer, ont été l'objet de ses nombreux bienfaits ! Son plus grand bonheur, disons-le, était de

faire des heureux, et elle en faisait beaucoup qui, pour sa récompense terrestre, — chose rare, — n'ont pas été des ingrâts.

Je ne l'ai point dit encore, mais il a été facile de l'entrevoir, Madame Berezy aimait passionnément la littérature, et s'y livrait volontiers.

Elle a beaucoup écrit, tant en prose qu'en vers, et nous a laissé de fort jolies choses qui révèlent chez elle les éminentes qualités qui la distinguaient à un si haut degré. Choisis au hasard, en quelque sorte, les vers suivants, d'un archaïsme si charmant et si original, donneront une idée de son talent.

L'OISEAU

Léger petit oiseau
Haut et bas qui voltige,
Pôse-toi donc, te dis-je.
Ah ! le voilà ; mais qu'il est beau
Enfin fixé sur cette tige !

Ton œil est un grenat.
Pourtôt, cette parcelle
Que couvre ta prunelle
Qui du feu brillant a l'éclat,
En est une vive étincelle.

Cesse ton mouvement,
Oisillon, je te prie.
J'ai la plus vive envie
De te contempler un moment :
Arrête ces sauts de folie !

Il s'arrête, et son cou
Se gonfle, et vers le faite
Du ciel levant la tête,
Il semble que j'ouïs "glou-glou".
Va-t-il me donner une fête ?

Oui, j'entends ses accents.
Un sonore ramage
Remplit le frais bocage ;
Du flageolet aux sons perçants
Il imite au vrai le siffilage.

Il change de couplet,
Lentement il roucoule.
Tout doux sa note roule,
Semblable au bruit qui tant me plaît
D'un humble ruisseau qui s'écoule.

Écoutons quels roulis
Dans l'air se font entendre !
Quels sons joyeux et tendres !
Par mille aimables gazouillis,
Son cœur paraît vouloir s'épandre.

Sous de prochains buissons,
 Sa compagne chérie
 Comprend sa voix amie
 Et couve mieux ses nourrissons
 Qui forment leur fortune unie.

O doux êtres ailés,
 Vos chants, votre parure,
 Font aimer la nature.
 Dans mes bosquets, en paix, volez,
 Et trouvez-y votre pâture.

Ah ! quand le souvenir
 Du temps passé m'agite,
 M'enivre ou bien m'irrite,
 Poussez-moi vos cris de plaisir,
 Afin que le souci me quitte.

D'une génération plus jeune que Mademoiselle Marguerite de Lanaudière, si appréciée par la société québécoise de son temps, elle lui ressemblait par plus d'un côté, et son indifférence pour la toilette n'en était pas le moindre,

Et que diriez de leurs connaissances du droit civil, surtout des lois seigneuriales ?

Il y avait aussi plus d'un point de contact entre leurs salons respectifs, ainsi que pourraient l'attester ceux qui ont pu les fréquenter l'un et l'autre. L'un pourtant était le rendez-vous du beau monde de Québec, tandis que l'autre ne recevait que de rares amis, toujours chaudement accueillis, cependant. Là, presque aux confins de la civilisation, on était ravi, en pénétrant dans le salon de Madame Berczy, du contraste qu'il offrait avec tout ce qui l'entourait. On eût dit un oasis dans le désert ! Vous tombiez alors sous les coups de la baguette merveilleuse de celle qui y commandait !

Ce salon était simplement mais confortablement meublé. Vaste, élégant, commode, à ses murs étaient suspendus, dans des cadres sans ornements, les portraits des ancêtres venus de la vieille France, ceux de chefs sauvages renommés par leurs actes de bravoure, et de jolies scènes historiques ou de riants paysages dus à l'habile pinceau du père de M. Berczy ou faits par lui-même. Par de hautes croisées à petits carreaux entraient à grands flots la lumière, l'air embaumé des champs et les âcres senteurs de la montagne ; on entendait les oiseaux gazouiller dans les fleurs et les arbustes du jardin ou dans les grands pins qui ombrageaient la porte principale du bon vieux manoir. Sur de hauts fauteuils à riches tapisseries, aussi bien que sur des tables qui avaient dû voir le jour autrefois à Paris, — d'où venait originairement la famille Panet, — gisaient, pêle-mêle, des livres neufs ou vieux, grands ou petits, écrits en langues vivantes ou en langues mortes : il y en avait pour tous les goûts et de tous les formats. Ça et là, l'œil était flatté à la vue de ces petits riens que la femme de bon goût sait toujours entasser si artistement autour d'elle.

Le manteau sculpté de la vaste cheminée, surmonté de la glace traditionnelle, contenait des objets précieux que l'on ne s'attendait guère à voir dans cet endroit isolé. Des guéridons faits en vieil acajou d'Espagne étaient couverts de pinceaux, de palettes à broyer les couleurs, de crayons, de papier, de délicieuses aquarelles, d'ébauches de dessins. C'était le cabinet de travail de la maîtresse du logis en même temps que sa chambre de réception. D'une vieille pièce d'argenterie, au chiffre de la famille, coulait ce café exquis que l'affable hôtesse ne manquait jamais de vous offrir dans une délicate porcelaine de Chine, tout en vous priant de vous servir à votre goût d'une délicieuse crème levée par elle-même dès l'aube matinale. Musicienne, Madame Berczy s'empressait, lorsque la conversation semblait avoir besoin de quelques moments d'interruption, de se mettre au clavecin et de charmer ses visiteurs par son jeu toujours gracieux ou de les toucher par le chant d'une douce romance. On se serait cru dans l'un de ces châteaux séculaires, perdus dans le fond des Alpes ou des Pyrénées. C'était ravissant de simplicité, d'élégance et de confort. Oh ! qu'il faisait bon de passer quelques heures dans cette espèce de paradis terrestre, et comme il en coûtait toujours de s'en éloigner !

Parvenue à l'âge avancé de soixante-et-treize ans, le 24 mars 1862, Madame Berczy, après une longue maladie, descendit dans la tombe, universellement regrettée, surtout de son mari, qui alla la rejoindre quelques années plus tard. Voulant être humble jusqu'à la fin, elle se fit inhumer dans le petit cimetière de la paroisse, tout à côté de ceux qu'elle avait tant aimés durant sa vie. Si jamais votre étoile nous conduit vers D'Aillebout, veuillez entrer dans le modeste enclos où elle repose, et là, agenouillé sur cette terre sanctifiée par l'Eglise et par la présence de sa sainte dépouille, adressez au Ciel une fervente prière pour le repos de la belle âme d'Amélie Panet.

DE RANVILLE.

Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques.

Le vrai caractère du style épistolaire est l'enjouement et l'urbanité.

Peu de livres peuvent plaire toute la vie. Il y en a dont on se dégoûte avec le temps, la sagesse ou le bon sens.

Il ne faut pas seulement qu'il y ait dans un poème de la poésie d'images, mais aussi de la poésie d'idées.

En littérature, ce sont les premières saveurs qui forment ou déforment le goût.

Les enfants n'obéissent aux parents que lorsqu'ils voient les parents obéir à la règle. L'ordre et la règle, une fois établis et reconnus, sont la plus forte des puissances.

EUSTACHE LAMBERT

Eustache Lambert.—Frère donné et interprète.—La *Cabane d'Eustache*.—Un colon qui fait fortune dans le commerce.—Fin tragique du fils cadet, Lambert-Dumont.—Carrière romanesque de Sophie Vanneck.—L'habitation de Sainte-Marie.—Descendance des Lambert.

Eustache Lambert est une des bonnes figures des premiers temps de la colonie. Sa carrière fut courte, mais pleine de dévouement et d'activité. Comme Guillaume Couture et Jean Guyet, c'est en qualité de donné au service de la Compagnie de Jésus que Lambert vint au Canada. De 1645 à 1647, on le voit accompagner les P. P. Jésuites dans leurs lointaines et périlleuses missions de l'Ouest⁽¹⁾. Lambert avait laissé en France, dans le Boulonnais son pays d'origine, sa vieille mère Françoise Boningle et une sœur Jeanne Bigot. Le 17 septembre 1650, il abandonnait aux religieuses ursulines de Boulogne un tiers des biens qu'il pourrait recueillir de sa famille, à condition qu'elles eussent soin de ses parents dans leur vieillesse⁽²⁾.

En 1650, quand les Hurons chassés de leurs terres vinrent se réfugier sous les canons de Québec, Lambert les suivit avec le P. Chaumonot dont il semble avoir été le fidèle compagnon ainsi que Couture le fut du P. Jogues⁽³⁾. C'est avec Chaumonot encore qu'il fit cette même année la mission de Tadoussac. Le *Journal des Jésuites* appelle ce serviteur dévoué *Eustache* tout court, comme il dit, parlant de Couture, *le bon Guillaume*.

Aussi bon interprète des langues que Couture et Guyet, Lambert n'avait pas la même instruction qu'eux. Il ne savait pas écrire et l'on trouve sa marque apposée à tous les contrats du temps, à la mode sauvage. C'est chose assez rare chez les gens de sa qualité. Lambert connaissait en retour l'art de manier l'épée et le fusil. En 1653, c'est lui qui commandait le camp volant que l'on avait organisé depuis quelques années pour protéger les abords de la capitale⁽⁴⁾.

Dans l'automne de 1652 (15 décembre), Eustache Lambert avait acquis une terre dans la seigneurie de Lauzon. Contrat lui fut consenti par M. de Lauzon-Charny, le 11 octobre 1653⁽⁵⁾. Cette terre comprenait huit arpents de front sur le grand fleuve St-Laurent, et quarante arpents de profondeur. Lambert y avait établi une pêche dès 1651. La seule charge imposée au nouveau censitaire était de remettre, chaque année, un dixième de l'anguille qu'il pêcherait au seigneur, et ce dernier devait lui

(1) *Journal des Jésuites*, p. p. 64-65.

(2) *Greffes Audouart*.

(3) *Journal des Jésuites*, p. 149.

(4) *Journal des Jésuites*, p. p. 156, 183. Voir aussi une étude de M. Sulte, sur le *Camp Volant de 1659*, dans la *Revue Canadienne*, série de 1881, p. 159.

(5) *Greffes Peuvrel*. Ce contrat fut passé en présence de Claude Lefebvre dit St-Ange et de Maurice Poulain, sieur de la Fontaine. Cette terre comprenait une grande partie du village actuel de St-Romuald d'Etchemin. Voir *Plan de Catalogue* de 1706.

fournir les barriques et le sel. Le 22 septembre 1671 ⁽¹⁾, Lambert se libéra de cette redevance moyennant la somme de trois cents livres, dont moitié fut payée en argent et moitié en castor.

La *cabane d'Eustache* ⁽²⁾ située sur la grève solitaire de la presqu'île qu'enlacent la Chaudière et l'Etchemin, le *corps de logis* de Guillaume Couture à l'extrémité de la Pointe-de-Lévi, furent pendant longtemps des centres favoris où se ralliaient les sauvages de passage à Québec. L'un recevait les Hurons, ses anciens néophytes, l'autre hébergeait les Iroquois, ses anciens bourreaux. L'Iroquois qui visitait la capitale, y venait rarement pour des raisons de commerce, mais Couture, généreux et hospitalier, se prêtait volontiers au rôle de médiateur dont les autorités semblent l'avoir officieusement chargé. Lambert, plus homme d'affaires, sut mieux tirer avantage de ses relations avec les Hurons. Il se livra pour de bon à la traite et y fit de l'argent. Après avoir épousé, en 1656, Marie Laurence, Lambert se fixa définitivement à Québec, sur la Place-Royale, et y continua ses opérations commerciales qui furent heureuses. On le compta bientôt au nombre de principaux négociants de la capitale, où il marchait de pair avec les Aubert de la Chenaye, les Bissot, les Bazire, les Fleury de la Gorgeudière.

Tout en s'occupant de négoce, Lambert ne négligea pas son exploitation de la côte de Lauzon. On a vu que de concert avec Bissot il avait affermé la seigneurie ⁽³⁾. Receveur des droits du seigneur, il soigna ses intérêts d'un œil jaloux ⁽⁴⁾. Dès 1654, Simon Denis, sieur de la Trinité, avait pris une concession dans Lauzon et il en avait été mis en possession par le prévôt Sevestre et l'arpenteur Martin Boutet. Le 21 juin 1664, Lambert se plaint au Conseil, en sa qualité de fermier et de procureur du seigneur, que Denis outre passe ses droits, et demande qu'il s'en tienne à ses bornes et qu'il lui soit fait défense de tendre filets, claies et nasses ailleurs que sur sa concession ⁽⁵⁾.

De compagnie avec Guillaume Bonhomme et Jacques Berthiaume, Lambert faisait aussi la pêche à l'anguille sur les rives de Lauzon et avait acquis dans ce dessein une concession de seize arpents vis-à-vis la pointe du Cap-Rouge ⁽⁶⁾. Sur sa ferme que l'on appelait dans le temps l'*habitation de Sainte-Marie*, Lambert avait plusieurs engagés. Le recensement de 1667 nous y montre le vieillard Pierre Bergeron avec ses trois enfants, André, Abraham et Étienne ⁽⁷⁾, et Gabriel, fils aîné du propriétaire. Eustache Lambert mourut la même année que Bissot et fut enterré à Québec le 6 juillet 1673. De son

(1) *Gresse Royal.*

(2) *Journal des Jésuites*, p. 219

(3) 10 octobre 1663. *Jug. et Dél.-C. S.* I p. 22, 26.

(4) *Ibid.* p. 113, 30 janvier 1664.

(5) *Ibid.* p. 211.

(6) *Gresse Fillion*, 20 juillet 1664. *Délibérations du Conseil* 20 août 1664.

(7) Au recensement de 1666, comme on l'a vu, Lambert demeurait à Québec avec sa femme, Jean Adam, menuisier, Pierre Bergeron, André Bergeron, engagés.

Le 6 octobre 1658, Jean Barry et René Chemin, tous deux engagés de M. Eustache Lambert, marchand, de Québec, se noyèrent au Cap-Rouge. (*Registre paroissial de Québec*).

mariage avec Marie Laurence il avait eu trois enfants, deux garçons et une fille. Gabriel, né à Québec le 5 décembre 1657, épousa, le 18 juin 1686, Françoise-Renée Roussel, fille du chirurgien. Eustache, né le 18 décembre 1658, épousa à Contrecoeur, le 31 janvier 1682, Sophie Vanneck. Marie-Madeleine, née le 11 mai 1662, épousa le 24 janvier 1678, Louis Chartier de Lotbinière, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel.

Après la mort de son mari, Marie Laurence continua son exploitation de commerce et fit la pêche aux Sept-Iles, de société avec Guyon, Jolliet et Lalande (1). Elle mourut au mois d'août 1686.

Eustache Lambert laissa une fortune considérable pour le temps. Elle fut évaluée à 31,000 livres. Gabriel Lambert, l'aîné, hérita de l'habitation de *Sainte-Marie*, qui valait 5,000 livres. Eustache Lambert-Dumont eut l'habitation de St-Joseph à Beauport et la petite habitation du Saut de la Chaudière que son père avait achetée de Bermen de la Martinière, le 6 octobre 1670 (2).

M. de Lotbinière prit l'habitation de la Pointe-aux-Trembles de Neuville et celle de la Canardière. La succession possédait en outre un emplacement bâti sur la Place-Royale à Québec (3) et des intérêts dans la compagnie de commerce de la baie d'Hudson.

L'aîné, Gabriel, se fixa à Lauzon et nous verrons plus tard son histoire. Marie-Madeleine, qui avait épousé Chartier de Lotbinière, compte dans sa postérité les noms les plus illustres de la colonie. Les Desgly, les Denis de la Ronde, les Martin de Lino, les d'Avesnes de Meloises sont de son sang.

Le deuxième fils d'Eustache Lambert, le cadet de la famille, prit le nom de Lambert-Dumont, sieur de Clermont. Il eut une carrière aventureuse. Sa femme, Sophie Vanneck, était veuve d'Edouard Scott, un marchand des îles de l'Amérique Méridionale. Il alla la chercher à Orange et vint l'épouser au Fort Saint-Louis de Chambly (4). Marie Laurence, veuve Lambert, demeurait alors à Saint-Ours, et donna son consentement à cette union romanesque. Lambert-Dumont vint ensuite se fixer à Québec où il fit commerce. Le 10 septembre 1690, le gouverneur Frontenac lui donnait une commission de capitaine en second de la compagnie colonnelle de milice, à Québec (5).

En 1691, Lambert-Dumont s'embarqua pour la France sur le navire *Saint-François-Xavier*, et l'on n'en eut plus aucunes nouvelles. Les uns supposent que ce navire se perdit en mer (6), d'autres disent qu'il fut pris par des

(1) *Gresse Becquet*, 11 mai 1679.

(2) Cette terre en bois debout était située entre la rivière Chaudière et Jean Charpentier. Bornée en front au fleuve, elle avait quarante arpents de profondeur.

(3) Vente du 8 août 1667 consentie par Talon, intendant, à Juchereau de la Ferté, Nicholas Juchereau, sieur de St-Denis, François Bissot et Eustache Lambert.

(4) Ce mariage fut célébré par le sieur de Plaine, faisant les fonctions curiales. (*Registre de Contrecoeur*.)

(5) *Gresse Genaple*, 30 juillet 1693.

(6) *Ibid.*

corsaires. Dans tous les cas Sophie Vanneck prit le deuil et l'on n'entendit plus jamais parler de son mari. Eustache Lambert-Dumont laissait cinq enfants : Marie, née à Contrecoeur, le 26 avril 1682, Marie-Madeleine, Louise-Françoise, née à Québec le 9 septembre 1685, Eustache, né le 13 mai 1688, Françoise, née le 3 janvier 1690.

Sophie Vanneck, hollandaise d'origine, avait conservé pour son ancienne patrie des sympathies qui faillirent causer sa perte. En septembre 1692, un habitant de Manatte nommé Armand et d'autres Hollandais, s'évadèrent des prisons de Québec où ils étaient retenus en captivité. Parmi ces fugitifs se trouvaient encore François Albert dit Lafleur et Arnaud de Vignaux, déserteur du détachement de la marine pour la deuxième fois, qui avaient été déclarés traîtres à leur patrie et exécutés à mort par coutumace, après qu'ils se fussent retirés chez les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Les soupçons se portèrent aussitôt sur Sophie Vanneck que l'on accusa d'avoir favorisé l'évasion. Mais comment établir sa culpabilité ? La preuve s'en fit d'une façon bien inattendue. De Vignaux et Albert s'étaient réfugiés vers les régions du golfe dans l'espoir, sans doute, de s'embarquer sur quelques navires pêcheurs des bancs de Terre-Neuve. D'Iberville, monté sur le *Poli*, croisait alors dans ces parages. Il s'empara des deux déserteurs près des Monts-Déserts et leur fit subir un interrogatoire par son frère, l'enseigne de vaisseau Lemoine de Sérigny. Ils déclarèrent tous deux devant le conseil de guerre que Sophie Vanneck leur avait donné un mousqueton, de la poudre et du plomb. D'Iberville se rapporta à Québec. Les deux soldats furent exécutés et leur complice, la malheureuse Sophie, fut jetée en prison, à la conciergerie du Palais. Elle persistait à se déclarer innocente, lorsque des lettres du Chevalier d'Aux, alors en mission dans la Nouvelle-Angleterre, la compromirent encore davantage. Le conseil décida de relâcher la prisonnière, pourvu qu'elle donnât bonne et valable caution, mais l'enquête que l'on avait commencée en resta là, grâce aux sollicitations, sans doute, de Chartier de Lotbinière (1).

L'année suivante, dans l'été de 1693 (2), Sophie Vanneck fit faire inventaire des biens de la succession de son mari. Elle y porta contre son beau-frère Chartier de Lotbinière une dette de 1,700, livres quand celui-ci prétendait ne devoir que 300 livres (3). Pour se venger de cette méchanceté, de Lotbinière s'imagina de contester devant le tribunal la validité du mariage de sa belle-sœur, et entraîna dans son parti Gabriel Lambert. Il fallut faire enquête devant les juges de Montréal et produire lettres et certificats. Pendant les débats, de Lotbinière fut nommé administrateur provisoire des biens. Sophie Vanneck dut subir un interrogatoire sévère. On lui contesta le droit d'être nommée tutrice à ses enfants. Elle tint tête à l'orage, appela de la sentence

(1)—*Jugements et délibérations du Cons. Sup.*, 1693, p. 1031.

(2)—*Graffe Genapla* 30 juillet, 3 et 4 août 1693.

(3)—*Ibid.* déclaration du 4 février 1694.

de la prévôté et demanda réparation à Lotbinière des choses injurieuses qu'il avait dites contre son honneur (1).

Dans le même temps, le bruit ayant couru dans la ville que Sophie Vanneck devait épouser Louis de Niort, sieur de la Noraye, de Lotbinière fit opposition à ce mariage devant le curé de Québec (2).

Ces deux procès menaçaient de faire un gros scandale. L'évêque de Saint-Vallier intervint. Il appela les parties au palais épiscopal et leur fit signer une acte de transaction par lequel de Lotbinière se désistait de son administration provisoire et reconnaissait la validité du mariage de sa belle-sœur (3). De son côté, Gabriel Lambert, entraîné dans la querelle un peu malgré lui, fit les mêmes admissions et reconnut ses neveux et ses nièces comme légitimes (4).

Sortie victorieuse de tous ces démêlés de famille, Sophie Vanneck put enfin épouser, le 9 août 1694, Louis de Niort, sieur de la Noraye. Cette union ne fut pas heureuse. Au bout de quatre années de mariage, la mésintelligence vint et il fallut se séparer. De Niort fut condamné à payer à sa femme une pension annuelle de cent livres et à lui restituer son avoir (5). De son côté, Gabriel Lambert, prenant fait et cause pour ses neveux et nièces, dont les biens étaient en grand danger d'être dissipés et dont une partie déjà avait été vendue secrètement, se fit appointer leur tuteur avec le notaire Chambalon comme subrogé tuteur (6). Son administration ne devait pas durer longtemps. L'année suivante, il demandait lui-même à en être déchargé, alléguant sa surdité, son peu de savoir et son éloignement à la campagne (7).

Les enfants de Lambert-Dumont et de Sophie Vanneck prirent tous des partis avantageux. La fille aînée, Marie, épousa François Bissot. Marie-Madeleine devint la femme de François Bonat, lieutenant-général à Montréal. Louis Herbin, lieutenant d'un détachement de la marine, obtint la main de Louise-Françoise. Le fils unique Eustache contracta alliance, en 1733, avec Charlotte Petit, la fille d'un trésorier de la marine. Il devint propriétaire de la seigneurie de Mille-Iles près de Montréal et mourut à Sainte-Rose, en 1760. De lui descendent quelques unes des meilleures familles du pays, les Globenski, les de Bellefeuille, les de Léry-Macdonald (8).

J. EDMOND ROY.

(1)—*Jug. et Dél. C. S. III*, p. 785, 26 octobre 1693.

(2)—24 novembre 1693.

(3)—*Greffe Genaple* 2 février 1694. *Jug. et Dél. C. S. IV*, p. 851 à 854.

(4)—*Greffe Genaple* 6 février 1694.

(5)—24 avril 1698. *Sentence de la prévôté de Québec*. De Niort interjeta appel, mais il fut renvoyé de sa plainte (3 février 1699). *Jug. et Dél. C. S. IV*, p. 258.

(6)—8 avril 1698 *Jug. et Dél. IV*, pp. 184, 190.

(7)—*Ibid IV*, p. 328. 23 juillet et 3 août 1699.

(8)—Voir sur les descendants de Lambert-Dumont, une étude de M. A. de Léry Macdonald, dans la *Revue Canadienne* d'octobre, novembre et décembre 1885.

On ne peut trouver de poésie nulle part quand on n'en porte pas en soi.

UN PIONNIER DE LA MUSIQUE AUX BOIS-FRANCS

I

M. l'abbé Trudelle, cet érudit modeste autant que curieux des choses intimes de notre histoire, et dont la plume a su, parfois, revêtir le charme du plus délicat patriotisme, parle dans ses "Trois Souvenirs" d'un homme que les Bois-Francis ont bien connu autrefois et qui, naguère encore, vivait à Somerset : c'est le notaire Cormier.

Il est l'un des premiers Canadiens français appartenant aux professions qui se soient établis dans les Cantons de l'Est.

Après ses études au Séminaire de Nicolet où il eut pour contemporains, entre autres, Sa Grandeur Mgr Laflèche, MM. les abbés Caron et feu l'honorable juge Loranger, il entra dans l'étude de Maître Pepin, notaire, à Bécancourt, où il était né, et son brevet une fois obtenu, il alla s'établir à Somerset, en 1840. C'est là, qu'il vécut près d'un demi-siècle, dans ce village qui n'était à son arrivée qu'une simple *clairière* de défricheur, mais formant partie d'une paroisse qui devait progresser au point de mériter de Mgr Siguai le titre de "Métropole des Bois-Francis."

Le notaire Cormier était un fort bel homme. De taille moyenne, il avait le buste d'un athlète et les traits véritables d'un romain. Droit, sa démarche était vive et légère et tout respirait en lui vigueur et santé. La bonne humeur était son état habituel et, ce bien précieux, il le posséda autant qu'homme au monde, sans que l'ambition, du moins elle, vint jamais le lui ravir. Simple de manières et de goûts, il aimait la belle nature et possédait en même temps une âme généreuse et élevée. Pourquoi faut-il que l'épreuve soit venue, parfois, contrarier des dispositions aussi heureuses ? Au demeurant bon notaire, il s'acquitta vite une clientèle considérable, et le ciel lui départit aussi une nombreuse famille.

Sa maison était l'hospitalité même, et c'était l'ami le plus délicat, le plus sincère et le plus dévoué qui fût jamais.

Mais ce qui caractérisa le notaire et lui donna un cachet tout particulier parmi ses contemporains, ce fut sa passion pour la musique. Il aimait la musique pardessus tout et voilà peut-être aussi pourquoi, en fait de droit et de jurisprudence, l'homme de profession, après avoir passé par la Coutume de Paris, ne s'arrêta guère au delà du Statut-Refondu du Bas-Canada.

Le notaire Cormier était donc né musicien. Il était à la fois clarinettiste et violoniste. Mais comme il fut longtemps seul à jouer du premier instrument, on le considéra surtout comme virtuose de la clarinette. Ceux qui l'ont entendu, auront longtemps dans l'oreille les sons de cet instrument qui a, le premier sans doute, réveillé des échos de musique sur les bords de la petite rivière Blanche. Malgré cependant d'incontestables dispositions pour cet art qu'il chérissait tant, le notaire ne fut jamais que médiocre exécutant.

Il possédait un répertoire restreint. Grâce à un peu de goût naturel et aidé de quelques souvenirs de collègue, il avait, de bonne heure, fait choix d'un certain nombre de mélodies, qui, sans être exclusivement populaires, ne pouvaient être bien distinguées. Et c'étaient toujours les mêmes. Mais, en dépit de tout, la passion de la musique faisait son tourment continuel, jamais artiste ne fut plus épris de son art. Il avait de presque tous les instruments de musique chez lui, et parmi les membres d'une famille exceptionnellement intéressante, il eut un fils, entre autres, qui manifesta très jeune des aptitudes remarquables pour le violon, en sorte que sa maison ne tarda pas à devenir pour tout le monde un véritable centre d'attraction auquel on ne résistait pas. Les amateurs de musique en particulier n'eurent jamais d'autre lieu de réunion que ce cénacle naissant, qui prit une importance telle, que pendant des années, tout ce qu'il y avait de musiciens en faisait partie et il n'était pas possible d'organiser rien de sérieux en fait de musique, à Somerset ou dans les environs, sans le concours de ceux qui le fréquentaient.

Le notaire trônait au milieu d'eux. C'est lui qui donnait l'élan et était l'âme dirigeante de toutes les fêtes. Sa clarinette alors tenait fort bien tête aux violons, à la flûte et au tambour. Cet homme avait des poudrons d'acier et pouvait sans peine souffler, vingt-quatre heures durant, sans arrêter dans cet instrument si ingrat et si dur.

On l'entendait aussi à une distance étonnante.

J'ai oui raconter souvent que, certains soirs d'été, le notaire qui n'était pas chiche de sa musique et aimait à en régaler les autres, montait jusque sur le toit de sa maison, et de cette hauteur lançait à tous les échos du village attentif les plus beaux airs de son répertoire.

Pendant longtemps, la clarinette sonore du notaire, un ou deux violons et une flûte perdue, quelque part, dans le voisinage de la petite Rivière, formaient tout l'orchestre de ce nouveau pays. Plus tard, l'on en augmenta le nombre. Alors les pianos et les harmoniums étaient à peine connus, et la fanfare militaire du 55^e bataillon de Mégantic n'y faisait pas encore résonner ses accents.

Il semble donc qu'avec de pareils éléments et avec un début aussi modeste, il n'était guère possible de concevoir de grandes espérances pour l'avenir de la musique aux Bois-Francs. Cependant, si l'on se reporte par la pensée au temps où cette colonie de défricheurs venait à peine de s'établir, et si l'on songe combien l'on était éloigné des centres éclairés, l'on verra aisément que la maison hospitalière du notaire constituait un foyer très important au point de vue de l'art musical. Ce foyer, le maître l'alimentait sans cesse par son activité ; et cela se continua, comme je l'ai dit, pendant des années. Le notaire n'était ni un savant, ni un professeur. Mais il possédait l'intuition du beau et l'entrevoyait, quoique confusément, à travers les formes du plus

populaire des arts. Il possédait en outre la vertu des belles âmes, l'admiration, et comme admirer c'est aimer, il aima d'une ardeur et d'un zèle qui ne se démentirent jamais. Faisait-il la connaissance de l'un de ces jeunes talents qui promettent, vite celui-ci recevait une invitation du notaire, et c'est ainsi qu'il recrutait chez lui les sujets les plus en vue de la musique, et que sa maison fut toujours un lieu de réunion générale et partant de plaisirs. Au bout d'un certain nombre d'années, cet artiste, à peine dégrossi mais sincère et passionnément épris de la *muse*, se trouvait à avoir opéré presque une révolution dans les mœurs simples du canton. Il avait inspiré ce que le manque de connaissances ne lui avait pas permis d'enseigner et la propagande allait porter ses fruits. Le nombre de ceux qui s'occupaient de musique allait sans cesse en augmentant, à tel point que nulle part ailleurs, la musique n'était cultivée aussi universellement que dans la Métropole des Bois-Franes. L'on vit nombre de jeunes gens se révéler musiciens et manifester des aptitudes dignes de remarque. Les Cormier, les Dufour, les Blondin, les Vallée, les Mercier, les Painchand, etc., formèrent un essaim de jeunes talents qui contribuèrent jusqu'à ce jour à l'éclat des fêtes patriotiques ou religieuses, comme à celui des fêtes intimes. Bientôt, à Plessisville, il n'y eut pas de famille aisée qui ne possédât, chez elle, un ou plusieurs instruments de musique, et aujourd'hui les pianos, entre autres, y sont si répandus, que le touriste en voyage se croirait volontiers transporté dans l'une de ces petites villes renommées de l'Allemagne où la musique est si en honneur.

II

Or, si l'on se demande maintenant d'où vient ce fait remarquable, unique dans les Bois-Franes ; si l'on cherche à en démêler l'origine ou la cause, il faut remonter jusqu'à cette hospitalière maison du notaire Cormier. A cet égard celui-ci peut être considéré comme un véritable initiateur. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir parti et généralisé un pareil mouvement. Il est donc le véritable pionnier de la musique dans cette partie des Cantons de l'Est, et sous ce rapport, nul ne peut lui disputer la palme. Il fut l'inspirateur d'idées ou de sentiments que l'on a vus germer par la suite, sans songer que c'était son œuvre.

Sans doute c'était peu savant que cette musique. Mais comme tout est relatif en ce monde, reste la question de savoir si les musiciens du jour produisent plus d'effet sur leurs auditeurs en général et parmi la société que n'en a produit, dans son temps, l'orchestre du notaire. Quand les musiciens de la primitive école se réunissaient chez le notaire Cormier, les voisins qui le savaient toujours, ne manquaient pas d'y accourir et de former groupe autour d'eux. Et les figures de s'épanouir, comme bien l'on pense, devant ce déploiement inaccoutumé de tant d'instruments jouant à la fois. Le chef

d'orchestre triomphait. La maîtresse du logis partageait l'enthousiasme général, et la maison était alors à tout le monde, excepté à ses maîtres.

Pour cela, pas besoin de musique écrite non plus, va sans dire. L'oreille, seule suffisait à marquer la mesure et l'espace, tout le contre-point dont est capable l'oreille inaccoutumée d'un défricheur. L'on dérogea pourtant à la coutume, en une circonstance et, à cet égard, l'on me permettra peut-être un petit souvenir tout personnel :

Nous nous exerçons tous ensemble pour le grand jour de la Fête-Dieu, quand le notaire qui avait pris mon talent sous sa haute protection et qui venait de me montrer la gamme, décida tout-à-coup un duo de violon. Pour plus de correction, le morceau, cette fois, devait être écrit. Le jour arrivé, mon maître décidait aussi que l'on irait tous deux se mettre à genoux en dedans des balustres et sur le premier degré du chœur, pour que ce fût plus solennel. Voici l'Élévation qui sonne : C'est le moment !

La foule encombre l'église. Tout le monde a les yeux sur nous. Mais, ne voilà-t-il pas que la timidité me prend à la gorge et veut être aussi de la partie ? L'archet tremble sur les cordes, déjà les notes de musique ne sont plus visibles, je m'embrouille et c'est en vain que le notaire redouble d'aplomb en me lançant une paire d'yeux, le duo est flambé !.....

Après la messe et dans le cours de la journée, personne n'osait dire que ça n'avait pas été fameux, le *duo*, mais pas de danger, non plus, qu'on nous portât en triomphe.....

Il était de mode, dans ces temps reculés,—et je ne suis pas sûr qu'elle n'existe pas encore, qu'une grande voiture ornée de branches ou de feuilles comme à la St-Jean-Baptiste par exemple, fut mise à la disposition des musiciens. L'on y attelait deux superbes chevaux, et comme c'était jour de réjouissances publiques, la voiture ne cessait de se promener par les rues, et les échos de la musique de retentir toute la journée.

Que de fois une averse soudaine vint surprendre les musiciens et inonder violons, tambours et artistes, au beau milieu d'un morceau ! Les cordes, retournées à leur origine, étaient du coup remplacées par d'autres et plutôt que de cesser la musique, l'on eût vu le triangle demeurer seul sur le champ de bataille.

Tels étaient l'art musical et les fêtes populaires de 1840 à 1870, dans cette partie des Bois-Francs. Certes, malgré bien des imperfections, le peuple, lui, était loin de dédaigner cette musique qu'on lui faisait. Les paroissiens de Somerset se vantaient même d'en avoir le monopole, car il paraissait ne s'en faire d'aucune sorte ailleurs et, dans les fêtes où nos musiciens allaient figurer, la métropole voyait toujours nombre d'étrangers affluer dans son sein.

Cependant le temps était déjà arrivé, comme nous l'avons dit, où les instruments, surtout le piano, se trouvaient partout répandus. La musique allait revêtir un caractère plus sérieux. L'éducation des convents et des collèges avait contribué pour une bonne part au progrès accompli. Le violon,

le piano et les cuivres étaient cultivés selon les règles, et tout indiquait l'apparition d'une ère nouvelle dans la musique, mais il n'empêche que la nouvelle école prenait racine dans l'ancienne qui avait fait son chemin, et dont le notaire pouvait se vanter d'avoir été l'inspirateur et le père.

Honneur à lui donc ! Si celui qui fait pousser un brin d'herbe de plus dans les champs de la nature matérielle, doit être mis au nombre des bienfaiteurs publics, quel titre ne doit pas mériter celui qui, au champ de l'âme immatérielle, a su faire germer toute une semence de sentiments purs et élevés ?

Il faudrait examiner si la génération qui date de vers 1870, a bien suivi la marche ascensionnelle du progrès. Mais ce serait allonger malicieusement peut-être cette étude qui n'a, du reste, qu'un objet très particulier en vue.

Depuis quelques années, surtout depuis l'incendie de 1885, Plessisville est devenu l'un des plus beaux et des plus florissants villages de tous les Cantons de l'Est. La métropole a véritablement gardé son rang de métropole, surtout au point de vue des affaires. Il n'y a pas jusqu'à cette petite rue qu'avait toujours habitée le vieux notaire, qui n'ait pris les proportions d'une large avenue, bordée d'arbres et couverte maintenant d'habitations jusqu'au chemin de fer du Grand-Tronc. Tout est donc changé, transformé, hors cette vieille maison que l'on connaît maintenant et qui est restée comme un témoin mélancolique du passé, au bord de la route.

Que de choses elle raconterait si ses murs pouvaient parler ! Depuis la mort de celui qui y vécut si longtemps, le reste de la famille s'est dispersé et on l'a fermée. Mais il paraît que dans les nuits sereines d'été ou la rafale de l'hiver, le passant attardé y entend encore des bruits mystérieux, comme si les échos endormis de cette demeure solitaire s'éveillaient soudain et voulaient parler. Puis tout retombe dans le silence. Le petit berceau tout couvert de houblon que son maître aimait tant et où il allait lire et rêver, dans le coin du jardin, est aussi abandonné ; les herbes sauvages croissent autour de ces lieux, pendant que l'oubli descend tristement comme un linceul sur ces ruines modestes mais éloquents de tout un passé.

Après avoir connu intimement celui qui fait le sujet de cette étude, ses amis, si nombreux pendant un temps, trouveront peut-être agréable que l'un d'eux le rappelle ainsi à leur souvenir. Le notaire Cormier, si gai, si aimant et si hospitalier, n'est plus. Avec lui est disparue l'une des figures les plus originales des Bois-Francs. Telle est la vie. Quelques fleurs à peine, ce tribut que paie d'elle-même la nature aux tombes oubliées, jonchent aujourd'hui l'endroit où ses restes furent déposés.

Mais paix à ses cendres, paix à son âme que les échos d'un monde supérieur ont, à la fin, rappelé vers lui !

Il aima beaucoup. Il souffrit surtout et connut l'épreuve bien avant même la déclin de sa vie.

A nous maintenant de nous souvenir en allant quelquefois répandre sur sa tombe l'aumône d'une prière mêlée à nos larmes.

Puisse-t-il être bientôt, s'il ne l'est déjà, en possession de cet idéal qui fit parfois le tourment de sa vie, mais qui ne se communique pleinement à l'âme humaine que dans les régions sereines d'une heureuse immortalité !

J.-E. PRINCE.

NOTRE-DAME DE LORETTE.

(PRÈS QUÉBEC)

— — —
(Suite et fin)

Le Père Chaumonot, pour ne pas se laisser décroître l'ardeur de la foi et de la piété de ses néophytes, et pour les exciter encore davantage, voulut avec eux faire un troisième petit présent à la sainte Vierge. Il leur fit faire encore un collier de porcelaine semblable aux deux autres, excepté que l'écrêteau de celui-ci portait ces paroles : *Virgini paritura*, et le fit présenter à Notre-Dame de Chartres. On conservait alors dans cette ville, avec une grande vénération une statue de la sainte Vierge, dont l'origine d'une haute antiquité était donnée comme miraculeuse, selon les écrits et les témoignages des temps anciens. Elle venait des anciens Druides. Cette statue avait pour titre ces mêmes paroles : *Virgini paritura*. Le présent de nos pieux sauvages fut très bien reçu à Chartres. Toute la ville en fut émue de joie. En reconnaissance, les chanoines de cette ville associèrent la mission huronne de Lorette à leur corps, en rendant les sauvages participants de toutes les prières, messes et dévotions qui se pratiquaient dans leur église. Ils dressèrent un acte authentique de cette association, écrivirent aux sauvages, à ce sujet, une longue lettre, digne de ce corps vénérable et conforme à la piété des néophytes hurons.

Ils leur firent un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, magnifiquement travaillé, ayant la forme de la chemise de Notre-Dame que l'on garde précieusement à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'Incarnation, et de l'autre l'image de la sainte Vierge tenant son fils, telle que celle de Chartres. Ils remplirent ce reliquaire des os de plusieurs saints, dont ils avaient les châsses. Avant d'envoyer en Canada ce reliquaire, ils le déposèrent sur la sainte châsse, pendant neuf jours. Durant tout ce temps ils firent une neuvaine et des prières extraordinaires pour la mission huronne. Ce reliquaire doit se trouver à la chapelle de Lorette ou chez les sauvages de Saint-Ambroise.

Le Père Chaumonot fut aussi l'instituteur de la société de la Sainte-Famille en Canada où elle a pris son origine. Dans la ferveur de sa piété envers la mère de Dieu, il y avait déjà quatorze ans que ce bon religieux adressait au ciel des prières continuelles, pour que la divine Marie eût sur la terre beaucoup d'enfants spirituels et adoptifs, pour la consoler des douleurs

que lui avait causées la mort de son fils Jésus. Ce sont ses propres paroles. Comme il était à Montréal pour y exercer le saint ministère, Madame Daillebout, épouse du gouverneur de ce nom, plus illustre encore par sa piété que par son rang, le pria de trouver devant Dieu, en implorant sa divine miséricorde, quelque moyen puissant et efficace pour réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la sainte Famille du Verbe incarné, en instituant une société ou confrérie, où l'on fut instruit de la manière dont on pourrait, dans le monde même, imiter Jésus, Marie et Joseph.

Cette pensée enflamma le cœur du Père Chaumonot, ce véritable apôtre de Jésus-Christ. Un jour qu'il épanchait amoureusement son cœur aux pieds de la sainte Vierge, en méditant, comme en extase, les douleurs que cette bonne mère du Verbe avait éprouvées à la mort de ce divin fils, et qu'il était pénétré et touché jusqu'à verser des larmes en abondance, il se sentit comme inspiré. Il lui sembla entendre distinctement au fond de son cœur la voix de Marie, lui disant des paroles de consolation et d'espérance. Après cette oraison qu'il avait prolongée plusieurs heures, selon sa coutume, le Père Chaumonot, en feuilletant un livre de piété, trouva une dévotion pratiquée en France par quelques personnes dévotes à la sainte Famille, qui à l'honneur des trente années que Jésus, Marie et Joseph avaient passées ensemble, portaient un cordon, qui avait trente nœuds, chaque nœud ayant trois tours, pour marquer combien pendant tout ce temps ces trois personnes admirables avaient été unies de pensées, de sentiments et d'affection. Là dessus le bon Père, toujours mû par une pensée divine, résolut d'établir cette pratique à Montréal. Il en parla, avec cette persuasion qui ne vient que du ciel, au curé de cette ville, qui approuva hautement son projet et lui permit de prêcher, dès le dimanche suivant, cette dévotion, qui promettait tant de fruits. Le père prêcha avec cette éloquence persuasive que donne le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; il expliqua clairement les obligations que l'on contractait en prenant le cordon de la Sainte-Famille, savoir une exacte vigilance sur toutes ses actions, afin que toutes fussent faites en vue d'imiter la sainte Famille, pour l'édification des fidèles. Le peuple goûta fort bien cette dévotion, et plusieurs personnes de différentes conditions prirent le cordon bénit.

Mais ce n'était là qu'un coup d'essai. Le Père Chaumonot, méditant toujours sur les moyens de rendre la dévotion à la sainte Famille plus efficace et implorant sans cesse les lumières de l'Esprit saint, toujours par l'entremise de Marie, épouse de cet Esprit divin, conçut un autre dessein, plus conforme aux besoins spirituels des familles ; ce fut d'ériger une association sous le titre et en l'honneur de la sainte Famille, et de s'y proposer la sanctification des familles chrétiennes, sur le modèle de celle du Verbe incarné, les hommes devant imiter saint Joseph, les femmes la sainte Vierge, et les enfants Jésus. Son directeur, auquel il découvrit son dessein, l'y confirma par son approbation.

Mais pour donner à cette pieuse association toutes les formalités que la religion exige, il fallait avoir l'approbation de l'autorité ecclésiastique, de l'évêque du Canada, et obtenir de Rome les indulgences. Pour que cette œuvre vînt purement du ciel, et pour en éloigner toutes les ardeurs et les cabales d'un faux zèle, le Père Chaumonot proposa au curé de Montréal, à Madame Daillebont, à la Mère supérieure de l'hôpital et à la Sœur Marguerite, supérieure de la Congrégation, de recommander une si grande entreprise à saint Ignace, en faisant pour son heureux succès, avec les communautés religieuses, une néuvaine à ce digne fondateur de la compagnie de Jésus. A cet effet, il composa, à l'invocation du saint, une prière, dans laquelle, sans le savoir, il peignit toute la candeur de sa belle âme, sa profonde humilité, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et sa confiance amoureuse en Dieu et ses saints.

L'affaire réussit au gré de ses désirs. Mais cet humble religieux ne manqua pas d'en attribuer toute la gloire au grand saint Ignace. En effet, après quelques traverses et quelque opposition ordinaires et comme nécessaires aux œuvres de Dieu, le Père fut rappelé à Québec, où Monseigneur Laval, avant de donner son approbation à cette nouvelle dévotion, voulut en faire comme un essai. Il autorisa donc le Père Chaumonot à assembler, de quinze jours en quinze jours, un bon nombre de dames, choisies parmi les femmes dévotes et exemplaires de la ville pour être admises dans cette nouvelle société. Enfin, ayant reconnu que l'association érigée sous le nom et en l'honneur de la sainte Famille produirait parmi les personnes du sexe le même bien que les congrégations en l'honneur de la sainte Vierge produisent parmi les hommes et les jeunes gens, l'Evêque lui donna son approbation par écrit, en l'année 1664 ou environ. Ensuite il fit écrire à Rome pour demander des indulgences partielles et plénières pour les personnes de la société de la Sainte-Famille. L'année suivante, les Bulles du Pape, accordant ces indulgences, furent expédiées à la sollicitation du Père Claude Boucher, assistant, de France. Depuis ce temps, la société de la Sainte-Famille a toujours existé à Québec. Un autel fut dédié à la sainte Famille dans une des chapelles de l'église cathédrale; Rome a permis une fête particulière à ce pays en l'honneur de la sainte Famille, et approuvé un office propre pour le bréviaire et pour le missel. La société de la Sainte-Famille a été établie aussi dans quelques paroisses de la campagne, en petit nombre (1).

P. J. BÉDARD, PRÊTRE.

(1)—NOTE DE LA DIRECTION.—I. Les missionnaires jésuites qui desservaient les Hurons lorsque ceux-ci firent leur entrée à Québec, en 1650, étaient les Pères Paul Ragueneau, supérieur de la mission, Chaumonot, Boncet, Claude Pijart, LeMercier, Chastellain, Daran, Bonin et Greslon.—“ Le 28 juillet, dit le *Journal des Jésuites*, arriva le P. supérieur des Hurons avec toute sa bande ”.

II—On a fait dorer, il y a quelques années, la belle statue en marbre d'Italie dont il est question dans la notice qui précède, et qui est encore placée dans la niche du portail de l'église de Notre-Dame de Lorette.

BOISVERT

On était au mois de juillet 1849. Une caravane venait de faire halte sur un point des immenses déserts qui séparaient alors les établissements du centre des Etats-Unis de la Sierra-Nevada et de la côte californienne. Elle était presque entièrement composée de Canadiens, parmi lesquels se trouvaient M. Hector Marcou, aujourd'hui de Québec, M. Gaspard Delorme, de Montréal, MM. Anselme Desjarlais et Edouard Tellier, de la Rivière-du-Loup, district des Trois-Rivières. Les quatre jeunes gens que je viens de nommer, et dont un seul survit aujourd'hui, avaient entrepris le voyage de Californie à l'instigation de leur parent et ami M. Honoré Picotte, riche négociant de Saint-Louis du Missouri, natif, lui aussi, de la Rivière-du-Loup. M. Picotte avait même promis à chacun de ses jeunes amis une avance de quinze cents piastres pour les remettre à flot à leur retour s'ils ne réussissaient pas à faire fortune dans le pays des placers d'or.

Le voyage de Californie s'effectuait alors, soit par mer, en faisant le tour du cap Horn, soit par terre, en traversant les prairies du Kansas et les vastes territoires du *Far West* américain. Ce dernier trajet était moins long que l'autre, mais il n'était guère plus rapide à cause de la lenteur des bœufs qui traînaient les chariots de bagage. La route de l'isthme de Panama ne fut adoptée que plus tard.

La journée avait été chaude ; aucun point de repère ne pouvait donner une idée du chemin parcouru depuis le matin. Il y avait deux mois que la caravane avait quitté les derniers établissements américains. De tous les côtés de l'horizon, le ciel descendait sur la surface unie de la plaine. A part une longue route à perte de vue où des chariots avaient laissé leur trace, les voyageurs n'apercevaient aucun indice du passage des hommes, et rien autour d'eux ne rappelait les événements dont les siècles accumulés ont dû être les témoins dans ces fertiles mais alors incultes régions. Le silence éternel régnait en maître sur la solitude.

Les voyageurs étaient à se demander si on allait poursuivre la marche pendant encore une heure ou deux avant de camper pour la nuit, lorsque l'un d'eux, étendant le bras vers l'horizon, à l'ouest, dit ces simples mots :

—Voilà du monde !

Un point noir, toujours grossissant, semblait se rapprocher à chaque instant des voyageurs, et il était de plus en plus évident que ce n'était pas un troupeau de buffles qui passait dans la prairie, mais bien des cavaliers qui venaient droit à eux. Ce ne pouvait être des Blancs, car on n'était qu'au début de la fièvre de l'or, et toutes les caravanes composées d'Européens se dirigeaient alors de l'Est à l'Ouest. C'étaient donc des Peaux-Rouges.

Il fut décidé que les charrettes et les bœufs seraient placés de manière à former une sorte de rempart, et que les cavaliers resteraient en selle sur leurs

chevaux et se placeraient en avant, sauf à se replier au besoin derrière les charettes et le bagage si un combat devait être engagé. On lia les pattes des bœufs avec des entraves et l'on se plaça de la manière convenue. Il était temps : une cinquantaine de chevaux portant des cavaliers indiens, parmi lesquels se trouvaient des femmes et même quelques enfants, arrivaient à toute vitesse.

Sur un cri strident, poussé par son chef, toute la bande s'arrêta. Elle offrait en ce moment un spectacle aussi hideux que pittoresque. Le chef était une espèce de géant dont la figure était peinte de la manière la plus effroyable. Il avait le buste et les bras couverts de sang. Un couteau et cinq chevelures noires, également ensanglantés, pendaient à sa ceinture. Il portait une culotte taillée à l'euro péenne, et ses pieds étaient chaussés de mocassins. Dans son cou était passée une courroie soutenant une carabine, une corne à poudre, un sac à balles et à plomb et une boîte à capsules. Sa longue chevelure noire, un peu grisonnante, était retenue au sommet par une lanière peinte en vermillon. L'ensemble de sa personne était horrible à voir. Son cheval n'avait pas de selle, et une simple corde passée dans la bouche de l'animal tenait lieu de bride.

Le chef fit avancer sa monture de quelques pas vers les voyageurs, et, leur adressant la parole en anglais, il leur demanda d'où ils venaient et où ils allaient.

— Nous venons du Fort Saint-Joseph du Missouri, et nous nous rendons à la Sierra Nevada, répondit Gaspard Delorme, plus familier que ses compagnons avec la langue anglaise.

— Et vous avez passé par le Fort Laramée ! Vous avez terriblement allongé votre chemin. Vous n'êtes pas Américains ?

— Non, répondit Delorme.

Le chef reprit alors, en s'exprimant en langue française :

— Seriez-vous Canadiens, par hasard ?

— Oui, répondirent trois ou quatre voix.

— De Québec ou de Montréal ?

— Quelques-uns de Québec, quelques-uns de Montréal.

— Et personne des Trois-Rivières ?

— Non, mais nous sommes plusieurs du district des Trois-Rivières.

— De quelle paroisse ?

— De la Rivière-du-Loup.

— De la Rivière-du-Loup !... Quels noms ?

— Tellier, Desjarlais.....

— Tellier, du village ; Desjarlais, du bas de la grande rivière ! Que je suis content de vous rencontrer ! Moi aussi, je suis de la Rivière-du-Loup. Mon nom est Boisvert. Vous devez nous trouver bien effrayants, mes gens et moi, mais n'ayez pas peur. Ma bande appartient à la tribu des Serpents, qui

m'a adopté, et dont je suis devenu le chef. Nous venons de nous battre contre les Têtes Plates, et nous avons été victorieux ; mais il nous manque quelques chevaux : voilà pourquoi vous voyez deux cavaliers sur un même cheval et même trois femmes sur une même monture. Ayez donc bien soin de vos bêtes, car on pourrait chercher à vous en dérober quelques-unes. Je vais parler à mes gens, qui sont fatigués, et doivent danser une partie de la nuit ; nous allons camper à cent pas de vous. Je reviendrai vous voir dans une heure.

De part et d'autre, on s'installa pour la nuit, nos amis du camp canadien préparant le repas du soir et causant avec animation de l'apparition de Boisvert et de l'heureux dénouement de l'incident qui les avait si justement alarmés.

Le soleil venait de disparaître à l'horizon, et l'orbe immense d'un ciel à peine parsemé, çà et là, de quelques nuages blancs, commençait déjà à s'assombrir. Un petit nombre d'étoiles, pâles et éparées, brillaient faiblement dans la voûte azurée ; la brise était tiède, et le grand calme de la plaine, vaste et unie comme l'océan, prêtait à la rêverie.

Ce n'était pas cependant sans une vive curiosité que l'on attendait la visite de l'étrange chef des Serpents. Celui-ci arriva à l'heure convenue, la ponctualité étant sans doute la politesse des rois de la prairie comme elle l'est des souverains des pays civilisés. Mais ce n'était plus là le chef que l'on avait vu une heure auparavant : Boisvert avait fait disparaître le tatouage qui donnait à sa figure une apparence si repoussante, et, sauf quelques détails de costume, il avait maintenant la mine ordinaire d'un Canadien, mais d'un Canadien de forte stature. Il donna la main à tout le monde, et s'assit tranquillement sur une caisse de thé qu'on lui avait réservée comme siège d'honneur. On lui demanda de raconter son histoire, ce qu'il fit en peu de mots, car il avait hâte de poser des questions à son tour et d'avoir des nouvelles du pays. Il était devenu veuf une quinzaine d'années auparavant, et, peu de temps après, il avait quitté la Rivière-du-Loup pour courir les aventures, laissant ses deux enfants, deux petites filles, aux soins de quelques parents.

— Ces pauvres enfants, dit-il, il faut pourtant que je les revoie avant de mourir !. Je me suis remarié avec une sauvagesse qui me suit dans toutes mes expéditions. Elle sait que j'ai deux filles au Canada, et elle craint toujours que je ne l'abandonne. En ce moment, elle s' imagine que je comploté mon évasion et que je vais m'enfuir avec vous. . . . Mais où sont mes compatriotes ?

Edouard Tellicr, Anselme Desjarlais et Jean Augé se firent alors connaître, et les questions se pressèrent sur les lèvres du chef. On parla tour à tour des habitants du haut et du bas de la grande rivière du Loup, de la petite rivière du Loup, du Petit-Bois et de Beauséjour : les Caron, les

Désaulniers, les Béliand, les Cloutier, les Garceau, les Lottinville, les Bourret, les Bellemare, etc ; puis des notables du village : le curé LeBourdais, le docteur Dame, le docteur Gauvreau, le notaire Gagnon, le notaire Bazin, M. Mayrand, M. Augé, M. Baribeau, M. Lamy, M. Châlons, le vieux maître-de-poste, Léon Caron, l'organiste, et Antoine Harnois, ce type original à l'imagination de feu, associé de toutes les fêtes et de tous les deuils, convive tour à tour joyeux ou morose, ayant la nostalgie du pays de ses rêves, déclassé qui, avec plus d'énergie et d'instruction, eût pu devenir un artiste. Puis on parla des affaires politiques du Canada, et la causerie devint générale.

La nuit était complètement venue. La lune à son premier quartier promenait son croissant d'or dans un ciel rempli d'étoiles. La voie lactée était d'une blancheur inaccoutumée, et les astres, ces monuments de tous les âges et de tous les pays, rappelaient aux voyageurs la patrie absente.

— Gatineau, une chanson ! fit la grosse voix de Gaspard Delorme.

Gatineau était un jeune Français qui s'était joint aux Canadiens pour faire le voyage de Californie.

— Une chanson, Gatineau ! cria-t-on de toutes parts.

Le jeune Français, qui se tenait à l'écart, sembla sortir d'une profonde rêverie. Fatigué du voyage monotone de la plaine, il songeait à une question qui eût peut-être fait sourire ses compagnons. Il se demandait ce qu'avait pu être dans le passé le coin de terre où il se trouvait en ce moment, et il bâtissait des hypothèses géologiques qui transportaient son esprit à des milliards de siècles en arrière.

— La chanson que tu as composée l'autre jour, reprit l'un des voyageurs.

— Je le veux bien, dit le jeune étranger, et, d'une voix émue et vibrante, il commença à chanter quelques couplets qu'il avait ajustés à une mélodie d'une suprême mélancolie :

“ J'ai quitté pour ma belle patrie
Les climats où l'on trouve de l'or,
Mais, battu par les vents en furie,
Me voilà rejeté loin du port.
C'en est fait, sur la rive étrangère
Il faudra consumer mes beaux jours,
Et mourir sans revoir mon vieux père,
Sans revoir mes fidèles amours ! . . . ”

— Ça, c'est trop triste, dit Gaspard Delorme, — Marcou, sors ton violon !

— Vous avez un violon ici ! dit Boisvert dont les traits s'animent soudain.

— Oui, un violon, et un fameux violoniste aussi ! Vous allez entendre cela.

Hector Marcou se dirigea vers une des charrettes et en tira une petite boîte qu'il ouvrit avec précaution. Il reparut bientôt, violon et archet en mains.

Comme tous les musiciens qui ont l'oreille juste, il accorda son instrument sans tapage et en quelques minutes.

M. Marcov tenait et tient encore son violon appuyé sur l'épaule, à la façon du populaire : partant, il ne *démanche* pas et ne fait pas de sons harmoniques : mais quelle justesse de touche que la sienne ! quel coup d'archet net et vibrant ! quel rythme entraînant et vraiment merveilleux ! Le virtuose s'empara immédiatement de son auditoire. Les sons aigus du frêle instrument s'égrenaient dans l'espace ; les *reels* écossais, les *hornpipes* dans la " tonalité des cornemuses ", faisaient mouvoir tous les pieds. Boisvert enthousiasmé se leva et se mit à danser avec fureur. Cet homme qui, le matin, avait tué cinq de ses semblables, se livrait à des entrechats inouïs ! Il appela tour à tour les plus agiles, Beauchamp, Hurtubise, Hudon, Trefflé Lamontagne, pour lui faire vis-à-vis, et ne s'arrêta que lorsque le violoniste, épuisé, cessa lui-même de jouer.

On battit des mains. Boisvert serra les doigts du virtuose et s'assit en criant : Hé ! hé ! à la façon indienne.

— Hé ! hé ! répondit-on tout autour du campement.

C'étaient les Sauvages : hommes, femmes et enfants, que le son du violon avait attirés et dont les yeux brillants exprimaient la plus ardente curiosité. Ils riaient, contrairement à leur coutume lorsqu'ils sont en présence d'étrangers, et leurs dents blanches faisaient paraître leurs figures tatouées plus foncées et plus hideuses encore. Boisvert leur dit quelques mots ; puis, s'adressant à Hector Marcov : — Vous frapperiez le plus brave de mes guerriers, dit-il, qu'il ne vous ferait aucun mal. Pour ces gens-là, vous êtes un homme à part, un être surnaturel, vous êtes possédé par un esprit.

— Comme David LaGamme, dit à demi-voix Gatineau, qui avait lu le *Dernier des Mohicains*.

*
* *

— Maintenant, mes amis, dit Boisvert, il faut que vous me rendiez ma visite, et comme nous partons demain au point du jour, vous allez me suivre immédiatement. Vous verrez mes gens danser la " danse de la guerre " et célébrer leur victoire de ce matin. Moi, je vais vous donner un festin. Emportez du pain, du sel et du poivre, si vous le voulez ; je n'ai qu'un mets à vous offrir, mais un mets royal : de la bosse de bison. Comme vous êtes réduits à la viande salée depuis deux mois, je me figure que cela ne vous déplaira pas trop.

Un des voyageurs se mit à chanter :

Les Canadiens sont pas des fous,
Partiront pas sans prendre un coup.

— Pas de ça ! dit Boisvert avec vivacité. Si seulement mes Sauvages

sentent l'odeur du rhum, il faudra leur en donner ; alors ce sera la bataille, et je ne répons plus de rien.

Les Canadiens se rendirent au camp des Sauvages et en parcoururent les divers groupes avec curiosité. On avait allumé un feu de fagots. Des tranches de bison fraîchement tué furent distribuées aux convives, qui les firent rôtir au bout de longues baguettes. Au reste, chacun s'arrangea à sa manière, et nos voyageurs firent ce soir-là un festin dont plusieurs gardèrent longtemps le souvenir.

Gatineau, le Parisien, mangea plusieurs tranches de bosse de bison, et déclara que ce mets était digne du Palais-Royal, galerie Montpensier.

Pierre Gingras, muni d'un chaudron, fit des combinaisons savantes de bison et de lard, avec assaisonnements d'une haute inspiration. Il se révéla improvisateur.

Bientôt le chant aigu des femmes, le bruit des tambours et des *chichigouanes* et les exclamations gutturales des guerriers arrivèrent aux oreilles des Canadiens installés sous la tente du chef. Sur un signal de Boisvert, tout le monde se rendit à la danse, à laquelle Tellier et Beauchamp voulurent prendre part, au grand amusement de leurs compagnons.

Il y a quelque chose de frappant dans la conservation extraordinaire des traditions et des usages, même les plus puérils, des différentes peuplades sauvages de l'Amérique du Nord. La danse et le festin dont furent témoins nos amis les voyageurs canadiens, avec leurs incidents caractéristiques, ne différaient en rien des scènes de festins et de danses racontées par les premiers pionniers de la civilisation dans la Nouvelle-France et les colonies voisines au commencement du dix-septième siècle.

Mais il me faut abrégé ce récit. Il était deux heures du matin quand s'éteignirent les dernières clameurs de la fête. On se dit gaîment adieu. Boisvert seul avait l'air ému.

Deux jours après, Edouard Tellier, qui s'était abreuvé trop largement à une source alcaline (*soda spring*), expirait, victime du fléau qui sévissait alors dans les grandes villes du Canada et des Etats-Unis : le choléra. Il fut enterré dans la plaine déserte, sillonnée aujourd'hui par de nombreux chemins de fer. Le sifflet des locomotives n'éveille pas son ombre ; seule la trompette de l'ange fera tressaillir ses os au jour de " la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus. "

Quelques mois plus tard, Anselme Desjarlais périssait misérablement, le corps transpercé par la corne d'un bœuf, et Pierre Gingras, de Québec, tombait sous les balles d'un assassin dans la cour d'une maison de Sacramento.

M. Marcou et M. Delorme revinrent au pays en 1850, un peu plus pauvres qu'avant leur départ. M. Honoré Ficotte tint loyalement sa promesse, et ce fut avec l'avance d'argent qu'il fit à M. Marcou que celui-ci put fonder, à Québec, l'établissement de fourrures qui l'a conduit, ainsi que son associé M. Renfrew, à une honnête fortune.

— Et Boisvert ?

— Boisvert, paraît-il, revint en Canada. Il trouva ses filles mariées à la Rivière-du-Loup ; il acheta à chacune une terre en bon état de culture, puis il leur dit adieu pour toujours.

Il aurait voulu rester au pays, mais sa deuxième famille était là-bas, dans le *Far-West* américain, et il se devait à sa pauvre *squaw* et à ses plus jeunes enfants. Il exprimait les désirs contraires qui l'agitaient par ces mots empruntés au génie du langage indien : " J'ai deux cœurs ! "

ERNEST GAGNON.

UN CONFESSEUR DE LA FOI EN ACADIE.

L'ABBÉ GIRARD. (1)

(1732-1738)

On connaît le trait le plus saillant du caractère des Acadiens qui a éclaté durant la longue épreuve qu'ils ont eu à subir depuis le commencement du dix-huitième siècle. Ce qui a été moins étudié, c'est la cause de cet inébranlable attachement à la foi catholique qui fait notre admiration.

Des missionnaires d'un zèle et d'une vertu éprouvés, relevés par des talents et une science qui en auraient fait l'ornement des cercles les plus distingués, des docteurs en Sorbonne, tels que MM. de Breslay, de Noville, des théologiens, tels que le grand-vicaire De Miniac, des linguistes tels que le Père de la Brosse, sont allés vivre obscurément, au milieu de ce peuple rustique, et ont persévéré dans leur œuvre d'évangélisation, malgré les ennuis, les défiances, l'espionnage, parfois la persécution ouverte, qu'ils ont eu à souffrir de la part des autorités fanatiques de la Nouvelle-Ecosse : c'est là, qu'est le secret de l'héroïsme religieux de la population française de l'Acadie.

L'abbé Girard fut un de ces ouvriers apostoliques, travailleur ignoré, connu de Dieu seul, qui a confessé la foi au fond des cachots pour la conserver au cœur de ce peuple. Quelques traits de la vie de ce saint missionnaire ont échappé à l'oubli, que je veux esquisser ici en quelques lignes, ou, pour me servir d'une vieille expression de Champlain, dans " *un brief discours des choses plus remarquables* " qui se sont passées dans sa vie.

Mgr Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, (1741-1760), avait pour vicaire-général, à Paris, et agent des missions du Canada, l'abbé de l'Isle-Dieu, prêtre aussi recommandable par ses lumières, que par sa prudence et son esprit ecclésiastique. L'abbé de l'Isle-Dieu entretenait une correspondance suivie avec l'évêque de Québec et les missionnaires du Canada. Il en a extrait

(1). Cette notice fait partie d'un ouvrage en préparation intitulé : *UNE SECONDE ACADIE, l'Isle Saint-Jean (Prince-Edouard) d'après des documents inédits.*

plusieurs Mémoires qui lui étaient demandés par la cour de Versailles. C'est d'un de ces Mémoires que j'ai tiré les renseignements qui suivent sur l'apostolat de l'abbé Girard.

Formé à toutes les vertus sacerdotales, doué d'une belle intelligence, et d'un zèle infatigable, l'abbé Girard avait toutes les qualités requises pour remplir la rude tâche de missionnaire parmi les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. Il y vint en 1733, et eut, peu de temps après son arrivée, la charge de l'intéressante paroisse de Cobequid, aujourd'hui Truro, dont M. Rameau de Saint-Père a raconté, avec autant de charme que d'érudition, l'origine et les progrès dans son beau livre, *Une colonie Féodale*.

Les premières années de son ministère furent relativement calmes ; car les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse, résidant à Port-Royal, n'avaient pas en main une force armée suffisante pour imposer leur tyrannie. Mais, dès que Halifax eût été fondé, (1749), ils levèrent le masque qu'ils avaient gardé jusqu'alors. Le gouverneur Cornwallis, furieux de ce que le curé de Cobequid conseillait à ses paroissiens de ne pas prêter le nouveau serment qu'il exigeait d'eux, en violation des promesses solennelles faites par les gouverneurs précédents, résolut d'en tirer vengeance sur le brave missionnaire. Un jour qu'il était tranquillement occupé de ses fonctions curiales, il vit son presbytère entouré par une escouade de quatre-vingts soldats qui le saisirent et le traînèrent prisonnier à Halifax, avec quatre de ses paroissiens. Tel était l'attachement des habitants de Cobequid pour leur curé, et la crainte qu'inspirait un soulèvement, qui aurait pu empêcher son arrestation, que le coup avait été préparé dans le plus profond secret, et exécuté avec tant de précipitation que l'abbé Girard n'avait pu emporter que les vêtements qu'il avait au moment où les soldats avaient mis la main sur lui. Les cinq prisonniers furent jetés au fond d'un cachot, et traités avec une telle inhumanité qu'un des habitants en mourut au sortir de prison. La captivité de l'abbé Girard aurait duré longtemps, si les habitants des Mines, privés de pasteur comme ceux de Cobequid, n'en avaient demandé un à grands cris. Cornwallis, craignant de les exaspérer, leur accorda l'abbé Girard, mais à condition qu'il ne mît jamais le pied dans son ancienne paroisse, qu'il ne sortît point de celle des Mines sans l'autorisation du gouverneur, et de plus qu'il fit serment de ne rien dire ou faire contre le gouvernement britannique ; en d'autres termes qu'il ne mît pas en garde ses ouailles contre les pièges qu'on ne cessait de leur tendre.

Au mois d'août 1751, trois sauvages Micmaes se jetèrent sur lui à l'improviste, l'entraînèrent dans les bois, et ne le relâchèrent qu'en face du Port de Taganigouche, situé vis-à-vis l'Île Saint-Jean (Prince-Edouard). N'osant se montrer dans les lieux habités, de crainte de tomber de nouveau entre les mains de Cornwallis, il erra dans la forêt jusqu'au printemps suivant, qu'il reçut ordre de l'évêque de Québec d'aller diriger la paroisse de la Pointe-Prime, en l'Île Saint-Jean.

Il y était encore en 1755, l'année du grand dérangement, et il eut la douleur de voir aborder dans l'Île, dénuées de tout, en proie au désespoir, des centaines de familles acadiennes, fuyant devant la proscription. La plupart de ses anciens paroissiens de Cobequid, dont l'église et le village avaient été livrés aux flammes par les hordes anglo-américaines, étaient au nombre de ces fugitifs. Dans l'espace de quelques mois, leur chiffre s'éleva à plus de quatorze cents, tombés, sans transition, de l'aisance à la dernière misère. L'abbé Girard, dans une de ses lettres, a exprimé en termes pathétiques, la douleur dont son âme était navrée à la vue des scènes déchirantes qu'il avait journallement sous les yeux.

Il était destiné à être témoin de spectacles plus navrants encore. Trois ans plus tard, après la chute de Louisbourg, ces mêmes réfugiés furent de nouveaux proscrits, et avec eux le reste de la population de l'Île Saint-Jean, également acadienne, formant ensemble près de 6000 âmes, groupées en cinq paroisses, pleines d'avenir, la Pointe-Prime, le Port La Joie, Saint-Louis, Saint-Pierre du Nord et Malbec, lesquelles furent complètement ravagées et ruinées ; à tel point que l'Île redevint une solitude, comme au temps de Cartier. Une partie de ces infortunés furent jetés, sans ressources, dans les ports de France ; les autres, fuyant devant les poursuites, allèrent se cacher dans les endroits les plus inaccessibles des côtes voisines, au risque d'y mourir de faim.

L'abbé Girard eut ainsi le chagrin de voir sa nouvelle paroisse détruite, comme la première, et ses paroissiens enlevés avec lui, et jetés sur des navires qui devaient les transporter en France.

Longfellow, le Jérémie des Acadiens, aurait pu écrire un second poème non moins émouvant qu'*Évangéline*, s'il avait connu les malheurs de la seconde Acadie.

On peut juger du deuil qu'emporta avec lui l'abbé Girard, lui qui avait connu l'une et l'autre au temps de leur prospérité, et qui les vit disparaître l'une après l'autre,

“ Scattered like dust and leaves, when the mighty blasts of October

“ Seize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far over the Ocean. ”

L'abbé Girard fut nommé, peu après son retour en France, “ chapelain perpétuel dans l'église de Jouarre ”, où il vécut probablement jusqu'à sa mort.

L'abbé de l'Isle-Dieu, qui l'avait connu intimement, a résumé en quelques lignes les rares qualités de cet apôtre des Acadiens. “ Il serait difficile de trouver un meilleur sujet du côté de la capacité, du zèle, du désintéressement et de la plus solide piété, dont il a donné des preuves les plus édifiantes ”.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

QUÉBEC AU TEMPS PASSÉ

(Suite)

La société de Québec, au commencement du siècle, était très distinguée et très brillante. Un grand nombre de vieilles familles, alliées à la noblesse française, et conservant les traditions du régime tombé en 1763, lui donnaient beaucoup d'éclat. La présence du gouverneur et des troupes anglaises y ajoutait un élément très important. C'était une grande affaire que les réceptions au château, et les divertissements officiels constituaient une partie de la politique anglaise envers les colonies. Nous trouvons dans la correspondance de Sir Robert Shore Milnes avec le ministre un indice de cette préoccupation. Le gouverneur se plaignait que son traitement n'était pas assez élevé. Il disait :

Quelques mois de séjour m'ont convaincu que mon traitement actuel n'y peut suffire, si je continue à résider au château, et que j'y tiens l'état que l'on attend d'un gouverneur et qui, selon mon expérience, sert grandement à unir et à réconcilier les gens, résultat essentiellement favorable aux intérêts de Sa Majesté. Je sais bien que je pourrais en vivant sur le pied d'un simple particulier restreindre ma dépense à mon traitement actuel, et je n'ennuierais pas Votre Grâce (le duc de Portland), d'un pareil détail, mais alors je ne croirais pas agir comme je conçois que mon devoir m'y oblige. Peut-être n'y a-t-il pas, dans le pays sous la domination de Sa Majesté, un endroit où les agréments de la société et, par conséquent, la popularité du gouverneur dépendent autant de la manière dont il vit, que dans la ville de Québec. La longue durée et les rigueurs de l'hiver, la séparation forcée pendant des mois d'avec les autres parties du monde, les fortunes généralement bornées des Canadiens, tout cela, joint au manque de lieux publics d'assemblée, fait que les relations sociales à Québec, tournent sur un point. Voilà pourquoi il faut que le lieutenant-gouverneur, comme le gouverneur-en-chef, continue l'état de représentation coutumier au château.

Le ministre jugea que Sir Robert Shore Milnes avait raison, car il lui accorda une augmentation de traitement.

L'arrivée à Québec du gouverneur Craig, en 1807, marqua, dans les réceptions officielles, une ère de faste et de splendeur. Craig aimait la pompe, il avait des gardes, une suite brillante, et faisait les honneurs de sa position princièrement. On l'appelait *the little king*.

Les splendides fêtes en plein air, à *Powell-place*, sont restées longtemps dans le souvenir des contemporains. Il avait loué cette résidence, aujourd'hui Spencer-Wood, et y passait les mois de la belle saison. Vers le commencement de juillet, il lançait ses invitations, et au jour dit, le chemin St-Louis voyait une longue file de voitures soulever sa poussière, et défiler sous ses arcades verdoyantes. Ici je cède la parole à un contemporain : " Dès huit heures et demie du matin, par une belle journée du mois de juillet, je dis une belle journée, car pendant trois années consécutives le soleil le plus

brillant éclaira ces belles fêtes, l'élite de la société laissait Québec pour se rendre à l'invitation de Sir James. Arrivés à Powell-place, les convives descendent de voiture sur la voie royale, et s'enfoncent dans la forêt en suivant un sentier qui, après maints détours, vous conduit à un charmant cottage ayant vue sur le magnifique Saint-Laurent qui semble surgir, tout à coup, des bosquets qui le couronnent.—Des tables de quatre, de six et de huit couverts chacune, sont dressées en face du cottage sur une immense plateforme de madriers polis qui servira ensuite de salle de danse en plein air. Au fur et à mesure que les convives arrivent, ils forment une petite société pour déjeuner en famille. Je dis en famille, car, à part un aide-de-camp qui fait les honneurs aux principaux personnages, et à part les servants, rien ne vient troubler les petits groupes d'amis intimes qui prennent ensemble ce premier repas composé de viandes froides, beurre, raves, thé et café. Ceux qui l'ont terminé cèdent la place à d'autres et se promènent dans les jardins et les bosquets environnants. A dix heures, toutes les tables sont enlevées et les convives sont dans l'attente de ce qui va suivre. En effet le cottage, comme le château dans l'opéra de Zémire et Azor, semble attendre que la baguette d'une fée lui donne vie. Après quelques minutes d'attente, la porte principale s'ouvre, et livre passage au petit roi Craig, suivi de son brillant état-major ; au même instant un orchestre invisible, perché au sommet de hauts peupliers, joue le *God save the King*, les têtes se découvrent et chacun écoute en silence l'air national de la Grande-Bretagne. Les convives les plus distingués s'empressent d'aller présenter leurs hommages au gouverneur ; ceux et celles d'entre eux qui ne doivent point prendre part à la danse s'asseyent sur la galerie où trône Son Excellence ; un aide-de-camp crie : *gentlemen take your partners !* (messieurs, prenez vos danseuses) et le bal commence. . . . Il est deux heures et demie, nous sommes au milieu d'une contre-danse des plus gaies, *speed the plow*, peut-être ; l'orchestre cesse tout à coup de jouer ; les uns restent les bras étendus, les autres une jambe en l'air, tout en cherchant à deviner ce qui cause ce contre-temps. L'arrivée des deux évêques, Monseigneur Plessis et le lord Bishop Mountain nous donne le mot de l'énigme ; en effet un aide-de-camp avait d'un signe imposé silence à l'orchestre en voyant s'avancer les deux grands dignitaires de leurs églises respectives. La danse avait cessé pour ne recommencer qu'après le départ des deux évêques. Sir James, par égard pour leur caractère, avait établi cette étiquette.

A trois heures, le son d'un cor se fait entendre dans le lointain, et tout le monde s'enfonce à la suite du gouverneur dans un sentier pratiqué dans la forêt, alors vierge, de Powell-place. Quelques personnes, vu la longueur de la promenade, commençaient à croire que Sir James faisait faire un tour d'appétit, avant le dîner, aux convives qui n'avaient pas pris part à la danse, quand au détour d'un sentier, une immense table, couverte d'un dôme de feuilles de différentes espèces, apparaît tout à coup comme une oasis bien-

faisante. En effet M. Petit, chef de cuisine de Son Excellence, s'était surpassé pour l'occasion et, comme Vatel, il se serait percé le cœur s'il n'eût recueilli les plus grands éloges sur l'ordonnance du festin dont son généreux patron l'avait chargé.

Rien de plus beau, de plus splendide que l'ordonnance de ce repas aux yeux non-seulement des enfants du sol, peu accoutumés alors à ce luxe, mais aussi aux yeux des convives européens ; toutefois il y avait un petit inconvénient pour les dits convives : celui de ne pas connaître un seul des plats qu'on nous avait servis, tant était M. Petit un artiste français distingué.

La danse recommença environ une demi-heure après dîner qu'eût lieu le départ des évêques, et continua avec une ardeur toujours croissante, lorsque les cruelles mamans, commençant à s'inquiéter de certaines promenades sentimentales que faisaient leurs demoiselles, dans les entr'actes de la danse, après la disparition de Phœbus, rappelèrent leurs jeunes nymphes, non en les menaçant et armées de javelots comme la déesse Calypso, mais d'un ton assez maussade au dire des jeunes Canadiens. A neuf heures, tout le monde était rentré dans l'enceinte des murs de Québec."

Comme on le voit, au point de vue social, Craig était plus aimable qu'au point de vue politique. Je ne sais si tout le monde est comme moi, mais je trouve un grand charme à ces réminiscences des fêtes du temps passé.

THS. CHAPUIS.

(A continuer.)

L'éducation doit être tendre et sévère, et non pas froide et molle.

Dieu aime autant chaque homme que tout le genre humain. Le poids et le nombre ne sont rien à ses yeux. Éternel, infini, il n'a que des amours immenses.—(Joubert).

L'occasion ne fait point le méchant, elle le manifeste.—(J. de Maistre).

Celui qui ne comprend pas, comprend mieux que celui qui comprend mal.—(J. de Maistre).

C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues.—(Bourdaloue).

Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine qui, tout amère qu'elle peut être, le doit guérir.—(Bourdaloue).

Il y a plus de force dans la prière, pour supporter la croix, qu'il n'y a de faiblesse dans le cœur pour la craindre.

Imprimeur L. B. BURNHAM =: Revenu. =:

11 & 13, Rue Duade, Québec

—: EDITEUR DU :—

Courrier du Canada,
du Journal des Campagnes,
du New-York Canada,
des Annales de Ste-Anne,
des Annales du T. S. Rosaire,

ET DU

Calendrier de la Province Ecclésiastique de Québec.

—: SPECIALITES :—

Impressions de Luxe,
Musique Typographique,
Cartes de Visite,
Registres et Livres Blancs,
Blancs d'Avocats
et de Notaires,
Facture, etc., etc.

Assurez-vous contre le Feu avec la ***

COMPAGNIE D'ASSURANCE

 PHENIX
DE HARTFORD

— (ETABLIE EN 1854) —



<i>Capital en Argent</i> - - - - -	\$ 2,000,000 00
<i>Depot au Gouvernement du Canada</i>	139,860 00
<i>Actif pour pertes par incendie</i> - - -	5,676,386 79
<i>Reclamations payees depuis l'organisation de la Cie</i> - - - - -	39,027,738 02.

SUCCESSALE DU CANADA :

Bureau Principal : MONTREAL

GERALD E. HART,

GÉRANT GÉNÉRAL

J. G. BRUNEAU,

Agent Général

ELIE NOEL, Agent Spécial pour St-Sauveur.

Bureau du Jour : 65, RUE ST-PIERRE, B.-V.

Bureau du Soir : 368, RUE DU ROI, ST-ROCH.

 TELEPHONE 814 